

RCS : GRASSE Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00817 Numéro SIREN : 832 387 104 Nom ou dénomination : 365 CORPORATE

Ce dépôt a été enregistré le 10/06/2021 sous le numéro de dépôt B2021/002535

Désignation de l'entreprise365 CORPORATENéant

Adresse de l'entreprise304 CHEMIN DES MARTELS06330 ROQUEFORT LES PINS

Número SIRET *83238710400017

Durée de l'exercice en nombre de mois *12Durée de l'exercice précédent *12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 0		3 1 1 2 2 0 1 9	
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012				
	Fonds commercial *						
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030	1 701	2 987	3 546	
	Immobilisations financières * (1)	040	042				
Total I (5)		044	048	1 701	2 987	3 546	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	068	070	7 416	23 527	7 363	
		072	074	2 511	2 511	345	
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	5 183	5 183	41 974	
	Charges constatées d'avance *	092	094				
	Total II	096	098	7 416	31 221	49 682	
	Total général (I+II)	110	112	9 117	34 209	53 228	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	124	1 000	1 000		
	Ecart de réévaluation	124	126				
	Réserve légale	126	130	100	100		
	Réserves réglementées*	130	132				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132				
	Report à nouveau	134	136	15 096	6 443		
	Résultat de l'exercice	136	140	3 317	23 653		
	Provisions réglementées	140	142				
	Total I	142	146	19 513	31 196		
	Provisions pour risques et charges	146	150				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	160				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	160	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	170	1 296	1 137		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	1 792	20 896		
	Produits constatés d'avance	174	176				
	Total III	176	180	14 696	22 033		
Total général (I + II + III)				180	34 209	53 228	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	653		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise365 CORPORATE

A - RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le						Néant		*
										[3 1 1 2 2 0 2 0]						[3 1 1 2 2 0 1 9]								
										1						2								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires									209		210												
	Production vendue { biens services *									215		214												
										217		218			53	206		125	580					
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)											222												
	Production immobilisée *											224												
	Subventions d'exploitation reçues											226			9	000								
	Autres produits											230				8			7					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)											232			62	214		125	587					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)											234												
	Variation de stock (marchandises) *											236												
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)											238												
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *											240												
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)											242			36	379		54	529					
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)									243		244			729				160					
	Rémunérations du personnel *											250			15	094		25	825					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)											252			5	473		9	445					
	Dotations aux amortissements *											254			1	212			383					
	Dotations aux provisions											256						7	416					
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }									259		262				9			3					
										260														
	Total des charges d'exploitation (II)											264			58	897		97	760					
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												270			3	317		27	827				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)											280												
	Produits exceptionnels (IV)											290												
	Charges financières (V)											294												
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 }									347		300												
										348														
	Impôts sur les bénéfices * (VII)											306						4	174					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)												310			3	317		23	653					
B - RÉSULTAT FISCAL										Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2														
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *											316												
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles											318												
	Provisions non déductibles *											322												
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)											324												
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247											330												
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option											251												
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											998												
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											999												
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											997												
	Entreprise nouvelles (44, sexies)		986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138		342										
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)		981		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991															
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		350		9	000							
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G											993												
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352			354		5	683						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)											356												
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :													360										
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370			372		5	683						

En Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 365 CORPORATE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	4 035	472	653	474		476	4 688	4 688	
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	4 035	492	653	494		496	4 688	4 688	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506			
	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
Autres immobilisations corporelles		560	489	562	1 212	564		566	1 701		
TOTAL		570	489	572	1 212	574		576	1 701		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5						
	6	7	8	9	10						
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 365 CORPORATE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	7 416	652		654		656	7 416
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	7 416	682		684		686	7 416

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés			983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	
Déficits reportables			984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	
Déficits de l'exercice			860	5 683
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)			870	5 683

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	
--	-----	--	---	-----	--

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	39 051
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	2 353
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 34 208.61 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 53 205.63 Euros et dégageant un bénéfice de 3 317.06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 a eu un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

La société a perçu au total la somme de 9.000 € au titre du Fonds de Solidarité Covid-19.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 035		653
TOTAL	4 035		653
TOTAL GENERAL	4 035		653

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 688	4 688
TOTAL			4 688	4 688
TOTAL GENERAL			4 688	4 688

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	489	1 212		1 701
TOTAL	489	1 212		1 701
TOTAL GENERAL	489	1 212		1 701

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	1 212				
TOTAL	1 212				
TOTAL GENERAL	1 212				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	7 416				7 416
TOTAL	7 416				7 416
TOTAL GENERAL	7 416				7 416

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	30 943	30 943	
Impôts sur les bénéfices	2 088	2 088	
Taxe sur la valeur ajoutée	423	423	
TOTAL	33 454	33 454	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 296	1 296		
Personnel et comptes rattachés	557	557		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	526	526		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 054	6 054		
Autres impôts taxes et assimilés	417	417		
Groupe et associés	5 848	5 848		
TOTAL	14 696	14 696		

365 CORPORATE

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 euros

Siège social : 304 Chemin des Martels – Cidex 71 – 06330
ROQUEFORT LES PINS

832 387 104 – RCS GRASSE

Décision d'approbation des comptes et d'affectation du résultat par l'associé unique en date du 14 avril 2021

L'an deux mille vingt-et-un
Le 14 avril, à dix heures,

L'associée unique, Madame Gaëlle TOUSSAINT agissant en qualité de Président et de seule associée de la société 365 CORPORATE, après avoir établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 conformément à la loi, prend les décisions ci-après concernant :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- l'affectation des résultats dudit exercice.

Première décision

L'associée unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et les documents s'y rapportant et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 3.317,06 €.

L'associée unique approuve également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé.

L'associée unique prend acte que dans les comptes de l'exercice écoulé aucune dépense ne correspond à des dépenses non déductibles fiscalement au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts

Deuxième décision

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant 3.317,06 € de la manière suivante :

GT

- la somme de 3.317,06 € est distribuée à l'associé unique à titre de dividendes, ce dividende est éligible à l'abattement de 40% ;
- un complément de 11.682,94 €, prélevé sur le Poste « Report à Nouveau Créiteur », est distribué à l'associé unique à titre de dividendes, ce dividende est éligible à l'abattement de 40%.

Après affectation du résultat et distribution de dividendes, le solde du Poste « Report à Nouveau Créiteur » s'élève à 3.412,56 €.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, détaille ci-dessous le montant des dividendes distribués ;

Exercice clos le 31/12/2018 (premier exercice) : pas de distribution de dividendes

Exercice clos le 31/12/2019 : 15.000 €

Troisième décision

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra d'effectuer.

De tout ce qui précède, l'associé unique a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

L'associée unique Président



Gaëlle TOUSSAINT